

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE
ET D'APICULTURE
DE L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS

XIX^e Volume.
N^o 21. — Septembre 1902.

EXTRAITS DU RÈGLEMENT

ART. 1. — La Société admet dans son sein les personnes étrangères à sa circonscription.

ART. 9. — Tous les Sociétaires reçoivent le Bulletin mensuel.

ART. 11. — Les Membres titulaires et les Dames patronnesses paient une cotisation annuelle de 10 fr.

ART. 12. — Toute personne désirant faire partie de la Société en qualité de Membre titulaire ou de Dame patronnesse devra en faire la demande au Président d'une Section, cette demande contenant déclaration d'élection de domicile à Senlis.

ART. 15. — Tout Membre qui voudra cesser de faire partie de la Société devra donner sa démission *par écrit* au Président de sa Section, assez à temps pour qu'elle parvienne au Bureau général avant le 31 Décembre. — Passé ce délai, la cotisation serait due pour la nouvelle année. (*Le refus du Bulletin ne constitue pas une démission*).

Les Sociétaires qui ne recevraient pas régulièrement le Bulletin, ou qui changeraient d'adresse, sont priés d'en informer le Secrétaire-Général.

Les Réunions générales de la Société ont lieu le premier dimanche de chaque mois, à 2 heures 1/2, et celles du Conseil d'administration le même jour, à 1 heure 1/2, dans une des Salles de l'ancienne Ecole communale des Garçons.

SENLIS
IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE
place de l'Hôtel-de-Ville.

1902

PROCÈS-VERBAL

DE LA

Séance de la Section centrale

DU 7 SEPTEMBRE 1902.

PRÉSIDENCE DE M. THIRION, PRÉSIDENT

La séance est ouverte à deux heures et demie.

Le procès-verbal de la séance précédente est adopté sans observation.

M. le Président présente les excuses de MM. Montigny, Tirlet, Thirion fils et Vibert, qui ne peuvent assister à la séance.

Il procède ensuite au dépouillement de la correspondance, qui comprend :

1° Une circulaire émanant du Ministère de l'Instruction publique, annonçant l'envoi, en dix exemplaires, du programme du 41^e Congrès des Sociétés savantes, qui s'ouvrira à Bordeaux le 14 avril 1903

2° Les observations météorologiques des mois de juillet et août, faites dans la commune de Brest par M. Lavallée, instituteur.

3° L'annonce d'un Concours de Fruits de table à Amiens, du 16 au 19 octobre prochain.

M. Vantroys, vice-président, donne connaissance à l'assemblée des récompenses offertes en vue de l'Exposition par M. le baron Gustave de Rothschild, M. le prince Radziwill, M^{me} la baronne James de Rothschild, la Compagnie du Chemin de fer du Nord. — M. Thirion dit qu'il a également reçu des médailles de MM. Gaillard, Halinbourg, Thiénard, Chopinet, Ernest Dupuis, J.-B. Turquet, et que d'autres lui sont également annoncées.

L'assemblée vote des remerciements à tous ces généreux donateurs.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. Lavallée, instituteur à Brest; cette lettre est accompagnée d'une

XIX^e VOLUME. — N^o 21. — SEPTEMBRE 1902.

MEMBRES PERPÉTUELS

M^{me} de Vatry. — M^{me} Corbin. — M. de Vatry. — M. Thirion. — M. Vernois. — M. de Maintenant. — M. Minguet. — M. Cagny. — M. Deshais. — M. Cossin. — M. Desachy (Charles). — M. le baron de Condé. — M. Bruslé. — M. Jannin. — M. Lemaire (de Nanteuil). — M. Froment (de Saint-Firmin). — M. de Maricourt. — M. Picard (de Crépy). — M. Brochon. — M. Perpette. — M. Bruiet. — M. Am. de Caix de Saint-Aymour. — M. Corbin. — M. Thiénard. — M. Odent. — M. Frémy. — M. le baron Seillière. — M. Bourbonneux. — M. Sebert. — M. Vinet. — M. le baron de Saint-Marc. — M. le comte Amelot. — M. Drivière. — M. Guérard. — M. le prince Radziwill. — M. le baron Franck Seillière. — M. Morel. — M. Vantroys. — M. le baron Gustave de Rothschild. — M. Tassin. — M. Deslandes père. — M. Delamotte. — M. Demachy. — M. Albert Menier. — M. Lecoq Duménil. — M. Testard.

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. le Préfet de l'Oise. — Monseigneur l'Evêque de Beauvais. — M. le Sous-Préfet de Senlis. — M. le Maire de Senlis.

BUREAU HONORAIRE

M. Jassemijn, secrétaire-général. — M. Morel vice président.

BUREAU CENTRAL

Président : M. Thirion. — Vice-Présidents : MM. Vantroys, Montigny et Audigier. — Secrétaire-Général : M. Mouret-Appert. — Secrétaire-Général-Adjoint : M. Loizeau. — Secrétaire : M. Lestocart. — Secrétaire pour l'Apiculture : M. Hardret. — Trésorier : M. Choquet (Jules). — Trésorier-Adjoint : M. Thirion fils. — Bibliothécaire-Archiv. : M. Cavalier. — Conservateur du Matériel : M. Tirlet.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. Berger, Billion, Bordier, Camus, Carreau, Chéret, Delmont, Deslandes fils, Leroux, Pecquet, Vaudier, Vibert.

JARDINIER-PROFESSEUR

M. Lozet.

BUREAUX DES SECTIONS

BETZ. — Président : M. Roblin. Vice-Président : M. Caron. Secrétaire : M. Pascon. Délégué : M. Pascon.

CHANTILLY. — Président d'honneur : M. Vallon. Président : M. Guillemot. Vice-Présidents : MM. Masson et Béry. Secrétaire : M. Camille Lozet. Secrétaire-Adjoint : M. Lambert. Trésorier : M. Debacq. Délégués : MM. Ramus, Lecourbe, Maricourt et Guillet.

CREIL. — Président : M. Coquatrix. Vice-Président : M. Pichon. Secrétaire : M. Hanniet. Trésorier : M. Dessat.

CREPY-EN-VALOIS. — Président d'honneur : M. Chopinet. Président : M. P. dit V. Vice-Présidents : M. Oudin. Trésorier : M. Legros. Secrétaire : M. Francolin. Vice-Secrétaire : M. Fasquelle. Délégué : M. Ducro.

NANTEUIL-LE-HAUDOIN. — Président : M. Delépine. Vice-Président : M. Grélez père. Secrétaire : M. Grélez père.

PONT-SAINTE-MAXENCE. — Président : M. Celer. V.-Présid. : MM. Bouffet et Brassart. Secrétaire : M. Vinet. Vice-Secrétaire : M. Heunequin (Edmond). Délégué : M. Vandeville.



Société d'Histoire et
d'Archéologie de Senlis

Notice :

10456

SHAS



000000 056342

photographie d'une planche d'un légume délaissé au plutôt inconnu dans notre contrée, c'est le *Curbis amélioré* « *Bruant* », ce légume cultivé par M. Ravisé, jardinier à Borest, donne, paraît-il, d'assez beaux résultats. M. Lavallée en indique le mode de culture.

M. Hardret fait ensuite une lecture d'un article sur le forçage de certaines plantes par les vapeurs d'éther et de chloroforme.

Le Conseil d'administration, présidé par M. Vantroys, a autorisé le Secrétaire général à faire faire des diplômes au prix proposé par l'imprimeur.

M. le Professeur donne une leçon sur la classification des fruits et obtient les applaudissements de l'assemblée; cette leçon sera reproduite au Bulletin.

Les assistants admirent les lots de la tombola, composée de fleurs fournies par M. Budin, et de fruits offerts par M. Chéret. On procède à son tirage et la séance est levée à quatre heures.

—————
Apports en séance :

Par M. CHÉRET : Un panier de Poires « Claps Favorite », offerte pour la tombola. — *Mention simple et remerciements.*

Par M. LOZET, professeur : Des Pommes et Poires provenant du Jardin de la Société. — *Remerciements.*

EXPOSITION D'HORTICULTURE DE SENLIS des 21, 22 et 23 septembre 1902.

RAPPORT DE M. MOURET-APPERT,
SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL

Messieurs,

L'Exposition de 1902 est incontestablement la plus complète que la Société ait encore faite. Tout le tour de la

tente, qu'il avait fallu du reste rallonger, était occupé par des lots de valeur, que l'on avait été contraint à laisser sans abri.

On y remarquait les *Semperflorens*, les *Dahlias cactus*, et les *Salvias*, au milieu desquels émergeait un splendide *Musa* de M. Vaudier; le massif central de M. Marie, composé de *Bégonias* doubles et simples, de *Géraniums* avec au milieu un superbe *Gynérium*; les *Bégonias* et les *Plumbagos* de M. Vibert; encore des *Salvias* de MM. Gallois et Budin; M. Budin montre aussi un beau *Musa* et un lot de *Conifères*; enfin M. Carnet et M. Pichon avaient chacun une fort belle collection d'Arbres de pépinières sur scions en palmettes, en pyramides et à haute tige, ainsi qu'un très beau choix de *Conifères* et d'Arbustes à feuilles persistantes, que le Jury a bien appréciés.

Avant d'entrer sous la tente, il faut dire que l'abondance des lots exposés en avait fait refluer un certain nombre jusque dans le jardin de la Société, tels que: les Légumes de MM. Vaudier, Gallois, Rameau et Gomot, ces derniers d'un très beau volume; les fruits de MM. Carnet, Gallois et Rameau, la cressonnière de M. Billet, et la petite meule de Champignons de M. Boussard.

Enfin, on pénètre sous la tente, dont l'aspect est véritablement féérique. Disons tout d'abord que, indépendamment des autres exposants, les trois apports de plantes de serre chaude et de fleurs de MM. Houlet, Thomas et Fié, qui exposaient hors concours, en constituaient une bonne partie de l'ornementation. Mais, à côté d'eux, on ne pouvait pas ne pas remarquer les massifs de beaux végétaux de serre de MM. Vaudier, Bordier, Marie, Budin et Clercy; les *Gloxinias* de MM. Vibert, Vaudier et Marie; les *Cyclamens* de MM. Vaudier et Vibert; la collection de *Géraniums*, et surtout les *Bégonias cristatas* de semis de M. Vaudier, ainsi que ceux de M. Bordier; les *Coléus* de MM. Thieux, Gallois et Rameau, et les *Pétunias* doubles de M. Gallois.

Il faut citer aussi les plans de jardins et parcs exposés par MM. Masson, Loizeau et Rioussé; le cidre de M. Godart; la ruche vitrée d'observation et les produits apicoles de M. Lebrun; les animaux empaillés, utiles et nuisibles à l'horticulture, de M. Renvez; les herbiers de MM. Bouffet, Rousseau, et de M^{lle} Gallet; les fleurs coupées de MM. Vaudier, Pichon, Carnet, Gallois, Clercy et Marie, ainsi que celles de M. Fié fils, dont on admirait la collection de Bégonias, la corbeille fleurie et le mode de préservation des Dahlias cactus.

N'oublions pas non plus les griffes d'Asperges et les fruits de M. Grison, la vannerie artistique de M. Luc-Bergeron, les presseoirs et moulins de M. Levasseur, de Saint-Just-en-Chaussée, les travaux d'enseignement horticole de MM. Lavallée et Guilbert, enfin et surtout les bouquets montés de M^{mes} Budin, Bordier, Vibert, Marie et Clercy, un des attraits de l'Exposition.

Mais les dimensions restreintes de notre Bulletin nous obligent à terminer ce compte rendu, en adressant nos excuses à ceux des exposants que nous aurions oubliés. Disons seulement que le grand prix d'honneur a été remporté par M. Vaudier, jardinier-chef chez M. de Waru, pour sa remarquable exposition. M. Vaudier est du reste coutumier de cette récompense, car c'est un de nos plus dévoués sociétaires et assidus exposants, aussi est-il déjà titulaire de nombreux prix d'honneur obtenus dans nos Concours et Expositions.

* *

Le dimanche, à midi, a eu lieu l'ouverture officielle de l'Exposition, et à midi et demie, le bureau de la Société d'horticulture, entouré de ses invités, prend place autour d'une table de soixante couverts dressés dans la salle des Arènes, sous la présidence de M. Thirion; assistaient à ce banquet: MM. Boucomont, sous-préfet; de Waru, maire, tous deux présidents d'honneur de la Société; Cavinot,

sénateur, président de la Société d'horticulture de Clermont; Gaillard et Audigier, députés; Chopinet et Halinbourg, conseillers généraux; Lebon, prévôt de la Confrérie de Saint-Fiacre; MM. les Jurés, une grande partie des Exposants et de beaucoup Membres de la Société.

Au dessert, des toasts ont été portés par MM. Thirion, Boucomont, Gaillard, Audigier, de Waru, Vantroys, Montigny et J. Lozet, et l'on s'est levé de table pour aller assister à la distribution des récompenses dans la belle salle de l'Evêché, mise gracieusement à la disposition de la Société.

A trois heures, M. Thirion, président, ouvre la séance par le discours suivant :

Discours de M. Thirion.

Mesdames, Messieurs,

Vous allez voir tout à l'heure notre Exposition, et j'espère que vous constaterez, comme il nous le semble à nous-mêmes, que c'est la plus considérable et la mieux réussie de toutes celles que nous avons faites. La place a failli nous manquer, et, malgré l'adjonction d'une tente supplémentaire, beaucoup de lots ont été placés en plein air que nous aurions bien voulu mettre à l'abri. Ce résultat me paraît dû à deux causes principales : le concours presque désintéressé, et d'autant plus digne de la reconnaissance de tous, des grandes propriétés qui ornent notre arrondissement. A cet égard, notre embarras aurait pu être grand; nous avons cru devoir placer ces exposants hors concours, en raison de la grande supériorité que leur donnent des maisons où le jardinage est un luxe auquel on sacrifie souvent sans compter; nous les avons récompensés au moyen de diplômes d'honneur accompagnés d'une plaquette artistique, achetée à l'établissement de la Monnaie nationale et due à nos plus éminents graveurs. La seconde raison de ce succès, nous la voyons dans le concours intelligent et dévoué de mes collègues de la Commission, MM. Vantroys, Montigny, Mouret et Tirlet, à qui aucun effort n'a coûté pour mener à bien notre entreprise. Enfin les personnages les plus notables de notre arrondissement ont contribué avec la plus noble générosité à récompenser les exposants, et il n'est que juste de leur adresser en public le témoignage de notre reconnaissance.

Mais aussi les récompenses seront à la hauteur du mérite des exposants. Nous allons leur attribuer un objet d'art dû à la muni-

ficence de M. le prince Radziwill, des médailles d'or que le baron de Rothschild, la baronne de Rothschild, la Ville de Senlis, M. Gaillard, député, M. Halinbourg, conseiller général, ont mis à notre disposition, et une foule d'autres récompenses dont je ne puis, vu leur abondance, que remercier les personnages politiques ou les amateurs d'horticulture qui en furent les généreux donateurs.

Après avoir ainsi rempli mon devoir de Président de la Société, permettez-moi de vous adresser encore quelques mots, au risque de retarder le légitime plaisir que vous aurez à connaître les noms des lauréats désignés par les jurés compétents et dévoués qui ont procédé à l'examen des apports.

Mesdames, Messieurs.

Un octogénaire plan'ait... ainsi commence une fable bien connue. *Passé encore de bâtir; mais planter à cet âge...* Telles sont les critiques que lui adressent les trois jeunes hommes. Et il leur répond : *Mes arrière-neveux me devront cet ombrage.*

C'est un bon sentiment. Mais est-il sincère? Le vieillard ne pense-t-il absolument qu'aux autres? Est-il complètement affranchi de l'égoïsme qui est au fond de chaque créature vivante? Et ne se dit-il pas en lui-même qu'il a peut-être encore le temps de jouir de l'ombre de l'arbre qu'il aura planté? Quatre-vingts ans! A cet âge, on n'est pas tous les jours à la veille de mourir. Plusieurs de nos concitoyens, sans aller plus loin, sont là pour nous le prouver.

Mais, d'ailleurs, que plantait cet octogénaire? Le fabuliste ne nous le dit pas, et nous avons bien le droit de faire mainte supposition à cet égard. Si c'était un tilleul, un orme, ou un platane, c'est bien. L'ombrage est en effet le seul bienfait qu'ils nous réservent. Mais un rosier, on en jouit souvent quelques mois après sa plantation. Un arbre fruitier ne demandera que quelques années pour vous donner ses fruits. Un vieillard peut bien penser à lui-même en les plantant.

D'autre part, un arbre fruitier ne nous intéresse pas que par la récolte qu'il nous donne... ou nous promet. L'expérience nous a appris que conduit, taillé selon certaines règles normales, celles qui principalement contrarient les moins les lois naturelles, un arbre bien conduit rapportera plus de fruits, et de plus beaux, que celui qui aura été abandonné à lui-même. Ainsi que le disait le Docteur Pigeaux, un de nos maîtres, les fruits du premier orneront les vitrines de Chevet, tandis que ceux du second, trainés dans de petites voitures à bras, seront vendus à la livre dans les rues de Paris.

Je puis même vous dire que, outre le profit, un arbre bien taillé vous apporte encore une distraction, un plaisir. C'est un art que de

savoir tailler un arbre. Oh! un art bien simple, et que tout le monde peut acquérir. Mais encore faut-il le savoir, et, ce qu'il y a de bon, c'est que cette connaissance se complète tous les jours, indéfiniment. On vivrait comme les patriarches que l'on apprendrait encore quelque chose de nouveau. Les arbres sont comme nous; ils ont leur tempérament individuel, leurs goûts, leurs préférences, et, si on n'y a pas égard, on ne tarde pas à s'apercevoir, à son détriment, que, exactement comme dans le monde, le traitement dont s'accommode un modeste Curé ne conviendrait pas à une Duchesse d'Angoulême.

Mais puisque les arbres ont leur caractère, puisque ce sont des êtres vivants, obéissants aux lois de la Nature, c'est pour ainsi dire leur éducation qu'il faut faire. C'est une lutte de tous instants. S'ils ont leurs exigences qu'il faut satisfaire, ils ont aussi leurs vices qu'il faut corriger. Il faut répartir également la sève, provoquer et régulariser la fructification, combattre les maladies et les insectes, en un mot les soigner et les diriger comme un bon pédagogue soigne et dirige un enfant. C'est très intéressant, on pourrait même dire passionnant, et, en plus cela ne trompe jamais notre espoir, parce que, au lieu de nous heurter au caprice des hommes, nous n'avons affaire qu'aux lois immuables de la Nature.

Et ce n'est pas tout. Dans cette occupation, en plus du plaisir, on trouve encore souvent la santé. C'est amusant et hygiénique à la fois. En 1855, un homme exilé de Paris par la maladie s'installa dans un faubourg de Senlis; enlevé à ses occupations professionnelles, il trouve un dérivatif dans la culture de son jardin; il s'y attache, il apprend à manier la bêche et la serpette; instruit par les leçons d'un maître de l'arboriculture que beaucoup de vous ont connu, M. Dubarle, il entreprend de planter et de tailler lui-même ses arbres. Sa santé s'est si bien trouvée de ces occupations champêtres, que c'est lui-même, aujourd'hui, après quarante-sept ans écoulés, qui a l'honneur de s'adresser à vous, et la prétention de vous donner un conseil.

Oui, c'est un conseil que je vous donne, et vous allez voir que je suis assez bien qualifié pour cela. On dit ordinairement des vieillards qu'il ne leur reste plus que la langue; cela tient peut-être à ce qu'il leur est devenu plus facile de parler que d'agir. Cela tient aussi à ce que, ayant beaucoup vécu, ils sont toujours tentés de faire profiter les autres de l'expérience qu'ils ont acquise.

Or, le conseil que j'ai à vous donner, c'est de planter, de planter beaucoup. Si j'en juge par moi-même, vous vous en trouverez bien.

Il est vrai que j'ai un peu l'air de faire de la réclame. Car il est probable que, quand vous aurez planté, vous viendrez nous

demander des instructions, et, pour cela, vous vous mettez des nôtres. Et, ma foi! puisque je suis en train de parler en faveur de notre Société d'horticulture, je vais aller jusqu'au bout. Je vous dirai donc que, chez nous, vous apprendrez à choisir les arbres, selon la variété, selon le terrain, selon le but que vous poursuivrez; vous apprendrez à les tailler, à les gouverner, pour mieux dire à les élever, et même, qui sait si vous ne me saurez pas gré de vous avoir suggéré de faire ce qui sera pour vous, à la fois, une distraction et une jouissance.

En effet, si vous plantez un chêne, les trois jeunes hommes de la fable auront peut-être raison. On dit bien qu'un peuplier rapporte un franc chaque année; mais ce gain ne peut se réaliser que longtemps après la plantation, quand l'arbre est mur et bon à abattre. Mais si c'est un poirier ou un pommier, comme nous vous le conseillerions, c'est une autre affaire. Un poirier donne aussi de l'ombrage, ce qui fait que vous aurez la double satisfaction de vous reposer à son ombre, tout en savourant le fruit qu'il vous aura donné.

M. Audigier dit également quelques mots au nom de M. Gaillard et au sien, pour remercier les donateurs, les exposants et tous ceux qui ont contribué à la réussite de l'Exposition.

*
* *

Le jury chargé d'examiner les produits était composé de :

M. J. Lozet, délégué de la Société nationale d'Horticulture de France, président;

M. Debuire, d'Enghien, délégué de la Société de Montmorency;

M. L. Barrat, délégué de la Société d'Argenteuil;

M. Guillaume, jardinier-chef du château de Saint-Germain, délégué de cette Société;

Et de M. Lepetit, de Senlis, juré suppléant.

Après un long et minutieux examen, MM. les Jurés ont attribué, ainsi qu'il suit, les récompenses à décerner :

Grand prix d'honneur, objet d'art, offert par M. le prince Radziwill :

M. VAUDIER, jardinier-chef chez M. de Waru, à la Belle-fontaine.

Catégorie des Horticulteurs-Marchands.

1^{er} prix d'honneur, médaille d'or de 1^{re} classe, offerte par la Ville de Senlis :

M. MARIE, horticulteur à Senlis.

2^e prix d'honneur, médaille d'or de 2^e classe, offerte par M^{me} la baronne James de Rothschild :

M. VIBERT, horticulteur à Senlis.

3^e prix d'honneur, médaille de vermeil très grand module, offerte par la Compagnie du Chemin de fer du Nord :

M. BORDIER, horticulteur à Senlis, pour l'ensemble de son exposition.

4^{er} prix, médaille de vermeil grand module, offerte par M. Gaillard, député :

M. BUDIN, horticulteur à Senlis.

2^e prix, médaille de vermeil, offerte par M. Audigier, député, avec félicitations du jury :

M^{me} BUDIN, pour garnitures de table et bouquets montés.

3^e prix, médaille de vermeil, offerte par M. Dupuis, conseiller général :

M. CLERCY, horticulteur à Nogent-les-Vierges.

Médaille d'argent, offerte par M. Serrin, conseiller général :

M^{me} CLERCY, pour ses corbeilles et bouquets.

Médaille d'argent, offerte par M. de Kersaint, conseiller général :

M^{me} MARIE, pour ses corbeilles et bouquets.

Médaille d'argent, offerte par M. Panant, conseiller d'arrondissement :

M^{me} VIBERT, pour sa gerbe de fleurs.

Catégorie des Pépiniéristes.

1^{er} prix d'honneur, médaille d'or de 1^{re} classe, offerte par M. le baron Gustave de Rothschild :

M. CARNET, pépiniériste au Mesnil-Amelot.

Le jury a en outre attribué à M. CARNET le diplôme d'honneur offert par la Société nationale d'horticulture de France.

2^e prix d'honneur, objet d'art, offert par M^{me} la baronne James de Rothschild :

M. PICHON, pépiniériste à Villers-Saint-Paul.

Maraîchers.

Médaille de vermeil, offerte par M. Chopinet, conseiller général :

M. GOMOT, maraîcher à Senlis.

Médaille d'argent, offerte par MM. Vilmorin-Andrieux et C^{ie} :

M. BILLET, cressiculteur à Baron.

Médaille d'argent de 1^{re} classe :

M. BOUSSARD, champignoniste à Saint-Nicolas.

Jardiniers de maisons bourgeoises et amateurs.

1^{er} prix, médaille d'or de 2^e classe, offerte par M. Halibourg, conseiller général :

M. GALLOIS, jardinier chez M. C. Boucher, à Barbery.

2^e prix, médaille de vermeil grand module, offerte par M. Lecoq-Dumesnil :

M. RAMEAU, jardinier chez M^{me} Bourgoïn, à Brasseuse.

Médaille d'argent, offerte par M. Roblin, ancien conseiller d'arrondissement :

M. THIEUX, jardinier chez M^{me} Derval, à Saint-Nicolas.

Médaille artistique :

M. Emile FIÉ, garçon jardinier à Ermenonville, pour ses fleurs coupées.

Médaille d'argent :

M. GRISON, amateur à Senlis, pour ses griffes d'asperges et ses fruits.

Travaux se rattachant à l'horticulture.

Médaille de vermeil exceptionnelle, offerte par M. Gaillard, député :

M. MASSON, architecte-paysagiste à Gouvieux.

Médaille de vermeil, offerte par M. le Ministre de l'Agriculture :

M. LOIZEAU, architecte-paysagiste à Paris.

Médaille de vermeil, offerte par M. Thiénard, conseiller d'arrondissement :

MM. H. et J. RIOUSSE, architectes-paysagistes à Paris.

Médaille de bronze, offerte par M. Longuet, conseiller d'arrondissement :

M. CLERCY, de Nogent-les-Vierges.

Herbiers.

Rappel de médaille d'or de 1^{re} classe :

M. BOUFFET, pharmacien à Verberie.

Rappel de médaille d'or de 2^e classe :

M. ROUSSEAU, à Saint-Just-des-Marais.

Rappel de médaille de vermeil de 1^{re} classe :

M^{lle} GALLET, à Saint-Just-des-Marais.

Instituteurs.

Médaille d'or de 2^e classe, offerte par M. le prince Radziwill :

M. LAVALLÉE, instituteur à Borest.

Plaquette artistique, offerte par M. Audigier, député :

M. GUILBERT, instituteur à La Morlaye.

Apiculture.

Médaille de vermeil grand module, offerte par M. Gaillard, député :

M. LEBRUN, apiculteur à Senlis.

Industrie.

Médaille de vermeil, offerte par M. Franck Chauveau, sénateur :

M. LEVASSEUR, à Saint-Just-en-Chaussée, pour ses presses et moulins à cidre.

Médaille de vermeil, offerte par M. Turquet, conseiller d'arrondissement :

M. GODART, à Crépy-en-Valois, pour ses cidres.

Médaille d'argent :

M. LUC-BERGERON, vannier à Béthisy-Saint-Pierre.

Concours imprévu.

Médaille de vermeil :

M. RENVEZ, employé des postes à Senlis, pour ses animaux naturalisés.

Médaille de bronze :

M. RENARD, bourrelier à Lacroix-Saint-Ouen.

Exposants hors concours.

Le Jury, à l'unanimité, a adressé ses plus vives félicitations à ces trois praticiens, pour leur remarquable exposition, et la Société, pour les remercier de leur concours désintéressé, a été heureuse de pouvoir leur offrir à chacun un des beaux souvenirs ci-après :

Plaquette d'argent artistique, offerte par M. de Waru, maire de Senlis :

M. HOULET, jardinier-chef au château de Laversines.

Plaquette d'argent artistique, offerte par M. Vantroys, vice-président de la Société :

M. FIÉ, jardinier-chef au château d'Ermenonville.

Plaquette d'argent artistique, offerte par M. Montigny, vice-président de la Société :

M. THOMAS, jardinier-chef au château de Vallières.

Le Jury a attribué à M. LOZET, professeur, une médaille de vermeil grand module, pour la bonne organisation de l'Exposition.

Le Jury a aussi adressé des remerciements à M. MINART, jardinier chez M. Turquet de la Boisserie, pour les deux beaux *Chamærops* qui ornaient l'entrée de la grille du jardin.

Concours entre garçons jardiniers pour la décoration de la table du banquet.

(Les récompenses ont été offertes par M^{me} la baronne James de Rothschild).

Une médaille de vermeil et une prime de 10 francs ont été attribuées à M. CARTIGNY, garçon jardinier chez M. Marie.

Une prime de 10 francs à M. Auguste HEINE, garçon jardinier chez M. Bordier.

Une prime de 10 francs à M. Auguste HÉROUART, garçon jardinier chez M. Vibert.

Une prime de 10 francs à M. Léon FOREST, garçon jardinier chez M. Budin.

Récompenses pour longs services.

Médaille d'argent :

M. Paul LENOIR, 41 ans de services comme jardinier chez M. Ruffier des Aimes, propriétaire à Villers-Saint-Paul.

Médaille d'argent :

M. Ernest MAUFRAS, 41 ans de services chez M^{me} la baronne de Clinchamp, à Saint-Firmin.

Médaille d'argent :

M. CHÉRET, 44 ans de services chez M. Thirion, propriétaire à Villevert-Senlis.

Médaille d'argent de 1^{re} classe :

M. RENARD, 21 ans de services chez M. le prince de Joinville et M. le duc de Penthièvre.

Médaille de vermeil de 1^{re} classe :

M. Adolphe DELAPLACE, 37 ans de services chez M^{lle} Caroline d'Avessens, à Chamant.

Les lauréats ont été successivement félicités et applaudis.

* * *

N'oublions pas de remercier également la *Société Musicale* du concours qu'elle nous a prêté pour rehausser la solennité de la distribution des récompenses, ainsi que du concert qu'elle a ensuite donné dans le Jardin de la Société, et où nos excellents musiciens ont eu, comme toujours, l'occasion de se faire applaudir.

PROCÈS-VERBAUX DES SECTIONS

Section de Chantilly.

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 1902

PRÉSIDENCE DE M. MASSON, VICE-PRÉSIDENT

La séance est ouverte à deux heures.

Les procès-verbaux des deux dernières séances sont adoptés.

M. Guillemillot se fait excuser de ne pas assister à la séance.

L'assemblée autorise M. Debacq, trésorier de la Section, à prélever une somme de 38 francs sur le reliquat en recettes de l'Exposition de 1901, pour l'affecter aux frais du pain bénit, offert par la Section à l'occasion de la Saint-Fiacre.

La Société-mère demandant le versement à la caisse centrale de la part lui revenant dans les encaissements faits par la Section, M. le Trésorier est invité à dresser un état des cotisations par lui recouvrées à ce jour, afin de donner satisfaction au Bureau central.

M. Gustave FRÉNOT, garçon jardinier, chez M. le vicomte d'Harcourt, est présenté par MM. Gross et Laverne pour faire partie de la Société.

Diverses publications sont adressées à la Section par la Société-mère et mises à la disposition de ceux des membres qui désireraient les consulter.

M. FLOQUET dépose sur le bureau un lot de poires pour lequel il lui est décerné une *mention simple avec remerciements*.

La séance est levée à trois heures et demie.

CLASSIFICATION DES FRUITS

Leçon du mois de septembre

La classification des fruits, quoique intimement liée à celle des végétaux, est encore plus aride et plus difficile à saisir.

On a tant fuit de subdivisions dans cette partie de l'organographie végétale, qu'il faut vraiment avoir une puissante mémoire et se livrer à de patientes études pour en posséder la pleine connaissance.

Aussi, ne m'attacherais-je à vous en donner simplement qu'une idée générale.

Le fruit est le résultat de la fécondation de l'ovaire et l'accroissement de ce dernier.

« La fécondation s'est opérée, les enveloppes florales se « sont fanées et détruites; les étamines sont tombées; « l'ovaire est abandonné par le stigmate et le style, c'est- « à-dire par le pistil; mais il a reçu l'influente fonction, « lui donnant une autre vie qu'il doit parcourir ».

Cette vie nouvelle, cette autre époque du végétal, puis-je dire, prend le nom de fructification.

Le fruit, quel qu'il soit (pommes, poires, pêches, raisins, etc.), est composé essentiellement de deux parties : le *péricarpe* et la *graine*.

Chacune de ces parties est constituée d'organes différents.

DU PÉRICARPE. — Le péricarpe est cette partie du fruit mûr et arrivé à l'état parfait, elle est formée par les parois de l'ovaire contenant dans son intérieur une ou plusieurs graines. C'est lui qui détermine la forme du fruit.

Il existe constamment, mais il est, dans certaines familles végétales (1) tellement mince qu'on ne le distingue pas.

Le péricarpe offre souvent, vers sa partie la plus élevée et extérieurement, des restes de style ou de stigmate, c'est ce qui indique son sommet organique et par conséquent le sommet du fruit.

CH. LOZET.

(La suite au prochain Bulletin.)

(1) Famille des Graminées, des Ombellifères. Dans le blé, lorsque la meule l'écrase, il forme le son.

Observations faites dans la commune de Brest
pendant les mois de

JUILLET 1902				AOÛT 1902					
DATE	Hauteur d'eau tombe.	TEMPÉRATURE		Hauteur barométr.	DATE	Hauteur d'eau tombe.	TEMPÉRATURE		Hauteur barométr.
		MAX.	MIN.				MAX.	MIN.	
1		26°0	12°1	764 ²	1		23°0	10°2	764
2	2 ^m 3	25 1	13 0	765	2		23 5	10 0	764 ⁵
3		25 0	9 0	768	3		21 0	5 0	764
4		29 0	5 0	770	4	0 ^m 4	22 0	10 5	764
5		29 2	10 0	767	5	0 7	23 2	12 0	761
6		30 0	11 5	767	6	0 2	24 0	14 1	762 ⁶
7		31 4	12 0	767	7		25 0	14 2	760
8		32 0	12 0	766	8		22 0	14 0	760 ⁷
9		32 4	12 1	760	9	6 5	20 0	13 1	768
10	1 4	30 1	12 0	760	10		18 5	12 0	767
11	2 5	30 3	10 1	765	11	0 1	20 1	10 0	766
12		29 3	5 3	764	12		19 0	8 3	765
13		30 1	7 2	764	13	2 8	20 0	5 0	765
14		31 0	15 0	764 ²	14		22 0	10 5	758
15		27 0	15 2	763 ³	15	0 4	22 2	10 4	757
16	14 7	27 1	17 0	763	16		22 4	10 2	758
17		27 3	11 0	763	17		23 2	10 0	758
18	0 3	24 0	11 2	764	18		22 0	10 5	760
19		23 0	7 5	765	19	4 9	24 2	11 0	760
20	0 1	22 5	9 0	760	20		20 0	11 2	761
21		19 2	8 5	760	21		20 1	11 0	760
22		19 1	9 1	765	22		20 5	11 4	762
23	3 5	22 5	9 0	764	23		20 0	11 5	761
24		22 4	9 1	763	24		19 0	11 8	760
25		24 1	9 5	763	25	9 9	16 0	12 0	761
26		23 7	14 5	758	26		21 0	8 1	761
27	0 8	23 5	9 0	762	27		22 2	7 0	761
28	1 0	22 0	8 9	770 ⁴	28	0 3	23 7	9 0	760
29		23 2	8 4	771	29	4 0	25 0	9 0	757
30		24 4	10 1	765	30		25 0	6 0	758
31		24 7	10 2	765	31	0 7	24 7	6 5	757
Total M ^m	26 ^m 6	26 2	10 4	764	Total M ^m	30 ^m 7	21 6	10 1	761

¹ Nuits très fraîche les 3 et 4. — ² Journée la plus chaude, jus-
qu'alors, cette année. — ³ Orage du sud-ouest. — ⁴ Commencement
de la moisson des blés. — ⁵ Eclairs la nuit du 1 au 2. — ⁶ Orages
au sud-ouest. — ⁷ Orage du sud ouest.

Leçons d'Horticulture.

OCTOBRE 1902

Du Fruit (Deuxième Partie).

- Senlis :* Dimanche 5, à l'issue de la séance.
- Barbery :* Jeudi 9, à 11 heures, chez M. Boucher,
maire.
- Crépy :* Dimanche 12, à 2 heures, à l'école des
garçons.
- Creil :* Mercredi 15, à 5 heures, à l'école des
garçons.
- Pont :* Dimanche 19, à 2 heures, à la mairie.
- Betz :* Jeudi 23, à 2 h. 1/2, à la mairie.
- Chantilly :* Dimanche 26, à 2 heures, salle des
réunions.
- Nanteuil :* Jeudi 30, à 3 h. 1/2, à l'école des
garçons.

Le Professeur se tiendra à la disposition des personnes
présentes pour leur donner les renseignements qu'elles
croiraient devoir lui demander.

Nous rappelons aux personnes qui ont des communications à
faire relativement à l'Insectologie et à l'Apiculture, de bien vouloir
les adresser à M. Hardret, secrétaire pour l'Apiculture.

AVIS

Tarif des Annonces.

Depuis le 1^{er} janvier 1885, M. l'Imprimeur est concessionnaire de la publicité à faire par la voie du Bulletin, dans lequel il est autorisé à insérer des feuilles d'annonces de toute nature.

Les tirages supplémentaires du Bulletin (préalablement autorisés par la Société), ainsi que les encartages, seront également confiés aux soins de l'imprimeur.

Toute demande de publicité lui sera donc adressée.

Les *Sociétaires seuls* continueront à jouir du tarif réduit.

Pour une Case :

1 fois	2 fr. 50		6 fois de suite. . .	40	fr.
3 fois de suite. . .	6	»»	12 fois de suite. . .	48	»»

Ils auront également un rabais de 25 0/0 sur les encartages et tirages supplémentaires, à la condition toutefois que leur publicité ne se rapporte qu'à l'horticulture, arts et industries s'y rattachant, vente et location de jardins.

La Société continuera à insérer gratuitement sur la couverture, les demandes d'emploi faites par les ouvriers jardiniers.

Exposition permanente.

La Société a décidé que MM. les Fabricants et Marchands d'objets d'art décoratif et accessoires de jardin, pourraient être autorisés à exposer gratuitement au jardin de la Société des spécimens de leur industrie (avec indication de leur adresse).

En faisant leur demande au Président, ils indiqueront la nature, le nombre et la dimension des objets à exposer.

Lesdits objets ne pourront séjourner moins d'une année.

La Société ne prend à leur égard aucune responsabilité.

Affichage.

La Société a affecté une partie des murs de son jardin à l'affichage de MM. les Horticulteurs et Fabricants d'objets d'art et d'industrie horticole.

Un cadre spécial recevra les affiches de vente et location de champs, fermes, jardins, parcs et immeubles de MM. les Notaires et Avoués et des particuliers.

Il y aura de ce fait à payer à la Société une redevance calculée sur la grandeur de l'affiche et le temps qu'elle devra y séjourner.

Jus de Tabac.

Messieurs les Sociétaires peuvent se procurer du jus de tabac au siège de la Société.

S'adresser à M. LOZET, jardinier-professeur.

Messieurs les Sociétaires qui désirent compléter la collection des Bulletins de la Société, peuvent s'adresser à M. CAVAILLIER, bibliothécaire. — Coût de chaque année, 2 fr.